



De
Sujet
Date
A
Copie

: AUTEF Françoise (16) <francoise.autef@dgfip.finances.gouv.fr>
: Retour procès verbaux CCID du 13/12/2017 - Commune d'Aussac Vadalle - réponse à observations
: 09-01-2018 16:47
: LIOT Gérard <maire@aussac-vadalle.fr>;
: GUIGUEN Jean-Charles (16) <jean-charles.guigu'en@dgfip.finances.gouv.fr>; COURBEIX Odile (16) <odile.courbeix@dgfip.finances.gouv.fr>; POUDROUX Patricia (16) <patricia.poudroux@dgfip.finances.gouv.fr>; FAITY Muriel (16) <muriel.faity@dgfip.finances.gouv.fr>; ROBERT Martine (16) <martine-1.robert@dgfip.finances.gouv.fr>; RICARRERE Julie (16) <julie.ricarrere@dgfip.finances.gouv.fr>;

Pièces jointes:

Image1 (1.0 K) eco-logo.gif (1.2 K) Image1 (1). (1.0 K)

Cliquez [ici](#) si vous pensez que ce message est un indésirable (spam)

Monsieur Le Maire,

En matière d'évaluation foncière, la commission communale des impôts directs :

- dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence (pour les locaux d'habitation et les locaux à usage professionnel) et des locaux types (pour les locaux commerciaux et biens divers) figurant sur les procès-verbaux d'évaluation correspondants (articles 1503 et 1504 du CGI),
- participe à la détermination des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties (article 1510 du CGI),
- formule un avis sur l'évaluation et la mise à jour annuelle des propriétés bâties et non bâties nouvelles ou qui ont fait l'objet d'un changement d'affectation ou de consistance (article 1505 du CGI),
- signale au représentant de l'administration tous les changements affectant les propriétés bâties et non bâties portés à sa connaissance.

Le rôle de la CCID est consultatif.

En cas de désaccord entre le représentant de l'administration et la commission, ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours, les éléments d'évaluation sont déterminés par le service.

Au cas particulier, la commission a demandé à ce que certains locaux :

- classés en catégorie 4 (lignes 35, 40, 41, 48 de la liste 41 B) soient classés en catégorie 5,
- classés en catégorie 6 (lignes 9, 44 et 58 de la liste 41 B) soient classés en catégorie 5

Il a été fait droit à la demande pour la ligne 9, la catégorie 5 retenue en lieu et place de la 6 conduit à une valeur locative de 386 au lieu de 337.

En revanche, pour les autres, le service a maintenu la catégorie initiale et donc l'évaluation au regard des éléments en sa possession notamment les déclarations H1 souscrites par les intéressés et ce notamment par rapport à la superficie des maisons.

En espérant avoir répondu à votre demande.

Bien cordialement

Françoise AUTEF
Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques
Responsable du SIP Angoulême
Tél : 05 45 97 58 75
1 rue de la combe CS 72513 Soyaux
16025 Angoulême Cedex



Adoptez l'éco-attitude.

N'imprimez ce courriel que si c'est vraiment nécessaire

----- Message original -----

Sujet : Re: Fwd: Retour porcès verbaux CCID du 13/12/2017 - Commune d'Aussac Vadalle

De : maire@aussac-vadalle.fr, LIOT Gérard maire@aussac-vadalle.fr

Pour : francoise.autef@dgfip.finances.gouv.fr

Copie à : Mairie d'Aussac-Vadalle mairie@aussac-vadalle.fr

Date : 09/01/2018 15:24

Madame L'inspectrice,

Je note avec surprise que vous n'avez pas intégré les décisions de la commission.

Je note qu'il n'y a aucune justification à ces rejets.

Je vous remercie de bien vouloir revoir votre position.

Cordialement

Gérard Liot

Maire d'Aussac-Vadalle

www.aussac-vadalle.fr

Mardi 09-01-2018 à 09:33 Mairie d'Aussac-Vadalle a écrit:

----- Message transféré -----

Sujet : Retour porcès verbaux CCID du 13/12/2017 - Commune d'Aussac Vadalle

Date : Tue, 09 Jan 2018 09:23:40 +0100

De : AUTEF Francoise (16) francoise.autef@dgfip.finances.gouv.fr

Pour : mairie@aussac-vadalle.fr

Copie à : POUDROUX Patricia (16) patricia.poudroux@dgfip.finances.gouv.fr

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver ci-joint en retour les procès verbaux signés avec les observations du service.

Je me tiens à votre disposition pour toute précision souhaitée.

Bien cordialement



--
Françoise AUTEF
Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques
Responsable du SIP Angoulême
Tél : 05 45 97 58 75
1 rue de la combe CS 72513 Soyaux
16025 Angoulême Cedex



Adoptez l'éco-attitude.

N'imprimez ce courriel que si c'est vraiment nécessaire